

Le Ministère des Affaires Etrangères
à M^r Phases, chargé d'Affaires de Grèce à Constantinople

N^o 555. Confidentielle. Athènes, le 2^o Janvier 1875.

Monsieur. Les derniers événements
concernant la question bulgare que vous m'annoncez
par vos rapports sous N^{os} 251 et 278, ont d'autant plus
affligé le Gouvernement du Roi, qu'il nourrisse
l'espoir de voir aboutir vos efforts et ceux du
général Ignatieff à un résultat satisfaisant.

AKADHMIA AOHNNEN
Sans parler, Monsieur, de l'avis de cet aspect
de conciliation qui est précieuse à la solution
de cette question ardue et malheureusement trop
incitée aux deux, je me suis fait un devoir, dès
mon entrée aux affaires, de vous inviter à donner
des conseils de modération conformément aux
instructions que vous avez déjà reçues à ce
sujet de mes prédécesseurs.

J'aime à espérer que S. E. l'Ambassadeur
de Russie, aussi affecté sans doute que nous
des scènes inattendues qui ont caractérisé
les derniers événements, et pleinement édifié

sur les vues du Gouvernement du Roi, voudra
bien ^{vous} continuer son puissant concours, afin
qu'en combinant vos efforts auprès du Patriarche,
vous puissiez éviter à l'Eglise orthodoxe, l'éclat
funeste dont elle est menacée.

Au point où en sont les choses, il devient
urgent d'agir avec modération et fermeté en
même temps pour imposer sur les deux parties
une solution équitable et conforme aux intérêts
de l'Eglise orthodoxe en général. Dans ce but,
il faudrait tenter un dernier effort pour
ménager une entente entre les grecs et les
Bulgares; l'influence de **ΑΡΧΑΔΗΜΙΑ** des
Bulgares et celle du Patriarche auprès du
St-Synode, pourraient encore être très utilement
employées et l'imminence même du danger
aura fait réfléchir les uns et les autres.

D'après cette entente, les conceptions de
l'Eglise doivent être faites dans un esprit
large, l'exarchat bulgare doit être
canoniquement institué au plus tôt que
possible; mais on doit surtout fermer la
porte à des différends si fâcheux à l'avenir.
Pour y parvenir, la détermination de l'exarchat,
quand même les avantages à concéder aux

Bulgares dépasseraient la mesure des conceptions
admissibles par le siège patriarcal, doit être aussi
nette qu'exacte, en évitant tout enchevêtrement
des diocèses et en établissant une démarcation
bien déterminée et autant que possible
régulière et naturelle.

Sur ces bases, qui auront, je ne doute pas,
l'approbation du général, il serait encore
temps de conjurer l'orage. Mais si on néglige
de saisir ce moment critique, je ne vois pas
d'autre issue pour l'Eglise, liée par les canons,
à ses règles et les traditions, qui en sont les
fondements et qu'elle ne saurait laisser
ébranler, que la convocation d'un concile ou
une scission à jamais regrettable; or, une
semblable scission serait un grand malheur
non seulement pour le siège œcuménique
et les Bulgares eux-mêmes, dont la conscience
serait profondément ébranlée, mais pour
l'Eglise orthodoxe en général, dans les temps
de crise religieuse qui lui assignaient un
rôle bien plus digne d'elle.

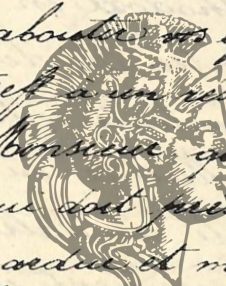
Jeuillez vous en ouvrir dans ce sens à S. E.
M. l'Ambassadeur de Russie et agréer etc.
(Signé) D'Bulgaris.



Le Ministère des Affaires Etrangères
à M^r Rhasis, chargé d'Affaires de Grèce à Constantinople

N^o 555. Confidentielle. Athènes, le 2¹⁴ Février 1875.

Monsieur, Les derniers événements
concernant la question bulgare que vous m'annoncez
par vos rapports sous N^{os} 251 et 278, ont d'autant plus
affligé le Gouvernement du Roi, qu'il nous faisait
l'espoir de voir aboutir vos efforts et ceux du
général Ignatieff à un résultat satisfaisant.

AKAΔΗΜΙΑ  ACHINE
Monsieur, qui a exercé de cet aspect
de conciliation qui doit présider à la solution
de cette question, et malheureusement trop
votée auprès d'hui, je me suis fait un devoir, dès
mon entrée aux affaires de vous inviter à donner
des conseils de modération conformément aux
instructions que vous aviez déjà reçues à ce
sujet de mes prédécesseurs.

J'aimais à espérer que S. E. l'Ambassadeur
de Russie, aussi affecté sans doute que nous
des scènes inattendues qui ont caractérisé
les derniers événements, et pleinement édifié

sur les vœux du Gouvernement du Roi, voudra bien ^{vous} continuer son puissant concours, afin qu'en combinant vos efforts auprès du Patriarche, vous puissiez éviter à l'Eglise orthodoxe, l'éclat funeste dont elle est menacée.

Au point où en sont les choses, il devient urgent d'agir avec modération et fermeté en même temps pour imposer sur les deux parties une solution équitable et conforme aux intérêts de l'Eglise orthodoxe en général. Dans ce but, il faudrait tenter un dernier effort pour ménager une entente entre les grecs et les bulgares; l'influence du général auprès des bulgares et celle du Patriarche auprès du St-Synode, pourraient encore être très utilement employées et l'imminence même du danger aura fait réfléchir les uns et les autres.

D'après cette entente, les conceptions de l'Eglise doivent être faites dans un esprit large, l'exarchat bulgare doit être canoniquement institué au point que possible; mais on doit surtout fermer la porte à des différends si fâcheux à l'avenir. Pour y parvenir, la détermination de l'exarchat, quand même les avantages à concéder aux

Bulgares dépasseraient la mesure des conceptions admises par le siège patriarcal, doit être aussi nette qu'exacte, en évitant tout enchevêtrement des diocèses et en établissant une démarcation bien déterminée et autant que possible régulière et naturelle.

Sur ces bases, qui auront, je ne doute pas, l'approbation du général, il serait encore temps de conjurer l'orage. Mais si on néglige de saisir ce moment critique, je ne vois pas d'autre issue pour l'Eglise, liée par les canons, les règles et les traditions, qui en sont les fondements et qu'elle ne saurait laisser ébranler, que la convocation d'un concile ou une scission à jamais regrettable; or, une semblable scission serait un grand malheur non seulement pour le siège oecuménique et les Bulgares eux-mêmes, dont la conscience serait profondément ébranlée, mais pour l'Eglise orthodoxe en général, dans les temps de crise religieuse qui lui assignaient un rôle bien plus digne d'elle.

Jeuille, vous en ouvre dans ce sens à S. E. M. l'Ambassadeur de Russie et agréer etc.
(Signé) D. Bulgares.

